

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

15 et 16 septembre 2022
Baie du Mont Saint-Michel

Éléments de compte-rendu



Fréquentation et biodiversité font-elles « bon ménage » ?

***Protéger la biodiversité sur ses sites fait partie des missions du Conservatoire du littoral ,
y accueillir du public également. Mais comment rendre la fréquentation compatible avec la
protection ? Quelles solutions, quelles pratiques ont été testées pour concilier ces deux objectifs ?
Avec quels résultats ? Et... quelles solutions pourraient être proposées?***

« Fréquentation et biodiversité font-elles bon ménage » ? : la thématique retenue pour cette rencontre 2022 des agents du littoral Normandie n'était ni très nouvelle, ni très facile... Pourtant, le retour du public sur les sites du Conservatoire du littoral après la parenthèse des confinements lui donnait cette année une acuité renouvelée.

Après une première visite de terrain sur le site du bec d'Andaine, qui a permis de découvrir comment un réaménagement de site peut contribuer, au moins, à canaliser les impacts d'une fréquentation importante, la table-ronde du jeudi après-midi a permis de dresser un état des lieux, sans éluder les questions récurrentes (faut-il s'alarmer de toute fréquentation, ou seulement d'une « sur-fréquentation » ?

Et dans ce cas, comment objective-t-on cette surfréquentation ? Faut-il parler de surfréquentation ou de « mal-fréquentation » ? La réponse réside-t-elle uniquement dans les aménagements ? Ou dans la coercition ? Ou dans les restrictions d'accès ?), et sans prétendre leur apporter une réponse unique et définitive.

↳ **table ronde**

Avec **Louis Brigand**, Professeur, Université de Bretagne Occidentale, **Ingrid Peuziat**, Maître de conférence, Université de Bretagne Occidentale, **Arnaud Guigny**, Inspecteur de l'environnement, Office français de la biodiversité, **Patrice Trèche**, Guide de la Baie du Mont Saint-Michel et **Damien Thiébault**, Responsable de la cellule Espaces Naturels Sensibles au Département de la Seine-Maritime.



Ingrid Peuziat



Louis Brigand



Arnaud Guigny



De droite à gauche : **Damien Thiébault** et **Patrice Trèche**

Ce temps d'échange a surtout permis de croiser les points de vue et les apports des différents intervenants avec ceux des agents. Universitaires, Louis Brigand et Ingrid Peuziat ont partagé leurs apports théoriques. Louis Brigand a notamment exposé les enseignements tirés d'une quinzaine d'années d'études de fréquentation sur les îles du Ponant et sur les multiples expériences de mesures de gestion de la fréquentation qui s'y sont déroulées. Ingrid Peuziat a notamment présenté les actions du Groupement d'intérêt scientifique HomMer, réseau de partage des connaissances sur la gestion intégrée du trait de côte, qui propose des formations à l'utilisation des outils scientifiques à destination des gestionnaires d'espaces protégés. Ces formations permettent notamment de mettre en oeuvre les enseignements issus des sciences humaines et sociales en matière de gestion de la fréquentation.

Arnaud Guigny, qui représentait l'Office français de la biodiversité, a fait part d'expériences innovantes de gestion des flux, et des problématiques de fréquentation apparues à l'issue du confinement en 2020 dans les espaces naturels de Métropole et d'Outre-mer (augmentation importante des visiteurs, saturations de sites naturels, nouveaux publics peu sensibilisés, nuisances.). 40 de ces expériences sont synthétisées dans un recueil accessible en ligne.

En regard de ces apports théoriques, Patrice Trèche, guide de la baie du Mont Saint-Michel, a apporté son expérience concrète et révélé les pratiques parfois critiquables de certains de ses confrères, mais aussi des structures touristiques publiques ou commerciales.

De son côté, Damien Thiébault, responsable de la cellule ENS de la Seine-Maritime, a présenté la doctrine du département en matière d'accueil du public sur ses espaces naturels sensibles.

Les échanges qui ont suivi ont permis aux participants de faire entendre leur préoccupation quant à la difficulté -l'impossibilité ?- de parvenir à un « bon ménage » entre fréquentation et préservation de la biodiversité avec les outils (matériels, mais aussi réglementaires) dont ils disposent aujourd'hui. Ils ont fait part de leurs attentes vis-à-vis des décideurs publics, territoriaux ou nationaux.

Leurs définitions de la sur-fréquentation :

- Il n'y a pas de définition précise... pas une seule définition
- ressentie ? réelle ? estimée ? cette question en appelle d'autres
- c'est subjectif. habitants vs visiteurs
- quel seuil ? quel type de population ? du point de vue de qui ?
- sur = nuisance > mise en évidence d'un problème (compatibilité d'usage, impact sur le milieu...), seuil d'acceptabilité multi (ou pas) factoriel (social, écologique, économique)
- dès qu'on constate des impacts durables sur la biodiversité ou le milieu, des conflits d'usage
- quand la fréquentation affecte la présence de grands prédateurs
- contact ou ressenti d'impacts sur tous les aspects : biodiversité, mais aussi paysager, sociologique, économique...
- dénaturation de l'esprit des lieux* (à définir... par qui ?)
- quand on se sent dépossédé d'un lieu (vision locale)
- lorsqu'un site ne répond plus aux attentes que les différents acteurs peuvent lui faire porter ou quand la biodiversité est affectée
- il est nécessaire de qualifier au préalable la fréquentation et de partager cette qualification avec les acteurs du territoire : quantité, type d'usages etc
- un seuil limite d'accueil de personnes (une échelle de douleur ?) sur un site à partir duquel la nature souffre
- varie en fonction du site
- pose la question de l'échelle de temps
- mal fréquentation vs sur fréquentation
- lorsque le site perd sa capacité de résilience
- atteinte à la quiétude du site, ressenti par les espèces
- lorsque la fréquentation occasionne une gêne
- lorsque des impacts sont visibles : destruction, fragmentation des habitats, dérangement de la faune, pollution...
- une fréquentation additionnelle à l'habituelle
- multifactorielle, variable dans l'espace et dans le temps, visible à travers ses impacts
- question de la récurrence
- à mettre en relation avec les objectifs
- multiplication des petits sentiers

- dégradation d'un milieu naturel sous toutes ses formes en lien direct avec un nombre donné* (à définir) d'humains usagers de manière récurrente

Des pistes de solutions pour concilier accueil du public et préservation de la biodiversité ont été listés :

- répression
- communication**
- concertation avec les OT
- consensus
- concertation, sensibilisation
- les 3 P : pas de parking, pas de poubelle, pas de panneau
- des cattle highland
- compréhension
- régulation
- aménagement, compliquer l'accès
- fermeture
- suraménagement
- protection des certains secteurs (non accessibilité)
- part systématiquement de site fermé
- pâturage avec clôture
- « commupression » (communication répression)
- encadrement des activités avec des cœurs sauvages
- encadrement des usages
- canaliser
- fermeture temporaire
- réglementer
- restriction
- accompagnement
- plan de gestion
- moyens humains, animation,
- connaissance de l'espace
- moins de communication
- limitation du nombre d'humain par quota sur le site
- sacrifier certains espaces pour en préserver d'autres : les pots de miels
- plan de gestion et concertation
- outils juridiques : réglementation, police...
- fermer certains sites ?
- des sites trop aménagés ?
- évaluer régulièrement
- accessibilité // ouverture

La deuxième journée a été consacrée aux actualités nationales et à celles de la Délégation. Parmi ces « actualités » : la prise de parole de Jean-Philippe Lacoste, qui participait pour la dernière fois à cette rencontre en qualité de délégué de rivage.

L'après-midi a permis aux participants de découvrir le site de la mare de Bouillon à Jullouville, où est pratiquée une gestion très stricte de la fréquentation : seules des visites encadrées sont tolérées, pour préserver la quiétude des espèces présentes, et notamment de l'avifaune.

À télécharger

↳ documents présentés

Actualités de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau

Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature

au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

télécharger ↗

Ouverture au public de l'Espace Naturel Sensible

« **Tourbière d'Heurteauville** »

par Damien Thiébault,

Responsable de la cellule Espaces Naturels Sensibles

au Département de la Seine-Maritime,

télécharger ↗

Problématique de la surfréquentation de certains sites

En Seine-Maritime

par Damien Thiébault,

Responsable de la cellule Espaces Naturels Sensibles

au Département de la Seine-Maritime,

télécharger ↗

↳ document ressource

Site du GIS HomMer (réseau consacré à la connaissance des usagers et à la gouvernance des aires protégées marines et liBorales)

lien ↗

↳ visites effectuées

15 septembre – site du bec d'Andaine

16 septembre – site de la Mare de Bouillon

